SATE MÉTROPOLITAINE LYONNAISE

syndicat des mobilités des territoires















Statut et missions du SMT AML

- Le Syndicat des Mobilités
 des Territoires de l'Aire
 Métropolitaine Lyonnaise
 (SMT AML), appelé anciennement
 Syndicat Mixte de Transports pour
 l'Aire Métropolitaine Lyonnaise,
 est une structure de coopération
 qui relève de l'article L1231-10 du
 Code des Transports. Son domaine
 d'intervention couvre l'ensemble
 des mobilités suite à la LOM.
- Formellement constitué
 le 24 janvier 2013, le SMT AML
 a pour objectif de contribuer
 à la mise en œuvre de services
 performants répondant aux
 besoins de mobilité des habitants
 et activités de son périmètre
 d'intervention, par toute action
 commune ou concertée favorisant
 l'intermodalité, l'attractivité des
 modes de transports collectifs et
 le développement des mobilités
 actives, partagées, solidaires.

le SMT AML une structure de coopération sur l'aire métropolitaine Lyon - Saint-Etienne au service de la mobilité des personnes.

/ Membres du SMT AML



20 élus au sein du comité syndical



Description des actions pilotées par le SMT AML

/ Compétences obligatoires

- Coordonner les services de transports organisés par les membres et mettre en place un système d'information multimodale à destination des voyageurs
 - multitud'

 Mettre en place un système de tarification coordonnée permettant la délivrance de titres de transports uniques ou unifiés



multitud' est un entrepôt de données au cœur des missions du SMT AML. Il regroupe 13 partenaires et 16 réseaux de l'aire métropolitaine Lyon - Saint-Etienne.

Il alimente les outils régionaux comme Oùra ainsi que les applications Maas comme Moovizy ou ONLYMOOV.

Cet entrepôt intègre tous les services de mobilité (transports collectifs, autopartage, covoiturage, vélos en libre service, bornes pour véhicules électriques) et permet d'aider les partenaires à travailler sur la coordination de leurs offres. T-libr est une offre de transport multimodale intégrant les 5 réseaux de transports des membres : TER, TCL, STAS, Ruban et L'VA. Son objectif : rendre attractifs les transports collectifs et simplifier le parcours des usagers avec la possibilité d'emprunter jusqu'à 5 réseaux avec un seul support, un seul titre à un prix avantageux.

Des perspectives de développement de la gamme T-libr sont en cours d'études : titre occasionnel, nouvelles zones, nouveau support (QRcode), avec un début de mise en oeuvre programmé à compter de 2023.



www.t-libr.fr

 Coordonner avec la région, les autres autorités organisatrices de la mobilité, les départements et les organismes concourant au service public de l'emploi leurs actions en faveur de la mobilité solidaire

/ Compétences optionnelles

- Elaborer et mettre en œuvre un schéma de déplacements à long terme à l'échelle métropolitaine
- Agir en faveur de l'intermodalité et de la mobilité durable
- Expérimenter et développer en matière de promotion de la mobilité active, directement ou en relation avec les acteurs et territoires concernés

Plan d'actions Intermodailités 2019-2021

Début 2018, le SMT AML a lancé un Plan d'Actions Intermodalité (PAI) 2019-21 sur un territoire couvrant 43 EPCI et 2 métropoles. Le PAI a pour objectif d'améliorer et fiabiliser à court terme les déplacements du quotidien en étudiant l'articulation des différents modes de transports que les usagers empruntent. A travers ses huit cahiers de bassin, le PAI analyse les enjeux de mobilité sur 68 gares de l'AML et les projets à court terme qui visent à favoriser le passage d'un mode de transport à l'autre.



Mobilités Durables de la démarche Plaine Saint-Exupéry

Depuis septembre 2019, le SMT AML assure l'animation et la coordination du Groupe Projet Mobilités Durables de la démarche Plaine Saint-Exupéry pour le compte de la Région Auvergne-Rhône Alpes. En 2020-21, un diagnostic de la mobilité des personnes a été réalisé sur ce territoire. Il sera complété d'un Plan d'actions Mobilités Durables 2030 pour améliorer les déplacements des habitants et des salariés.



RER sur l'aire métropolitaine Lyon - Saint-Etienne

Depuis 2021, le SMT AML
incarne une scène d'échange
et d'actions pour ses membres,
un lieu de partage des études
et projets en lien avec le RER
sur l'aire métropolitaine
Lyon - Saint-Etienne.
Pour compléter ces réflexions,
le SMT AML pilote un benchmark
national et européen des RER
en interrogeant ce qui pourrait
être transposable à l'échelle
de l'aire Lyon - Saint-Etienne

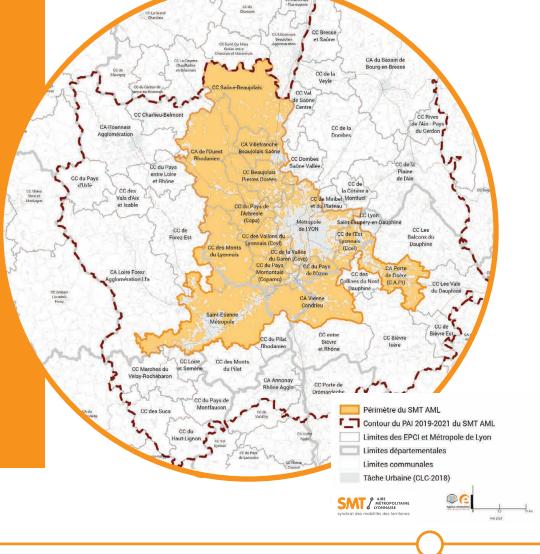
Autres projets mobilité

- Sensibilisation à l'impact environnemental des déplacement : le calculateur "e-mob" (partenariat Epures),
- Covoiturage: élaboration d'un "Schéma de covoiturage" à l'échelle de l'AML
- Stationnement et services en gare: études et préconisations par corridor ferroviaire...
- Contributions sur le volet mobilité aux études partenariales des acteurs de l'aire métropolitaine Lyon -Saint-Etienne : SCOT et inter-scot, Pôle métropolitain, EPCI, services de l'Etat, Agences d'urbanisme...



Périmètres du SMT AML

Le territoire d'études et de projets s'étend au-delà du périmètre statutaire afin de prendre en compte la réalité des déplacements des usagers qui dépassent les cadres institutionnels.







Lignes

urbaines

280 000
Montées/Descentes
TER*

Lianes

118
Gares

900
Trains quotidiens

Lignes de métro, funiculaires, RhônExpress et tramway

Places de stationnement vélo**

*Hors gares Lyon Part-Dieu, Lyon Perrache, Saint-Etienne Châteaucreux

*Hors gares Lyon Part-Dieu, Lyon Perrache, Saint-Etienne Châteaucreux ** consignes individuelles, consignes collectives et vélos stations (hors arceaux)

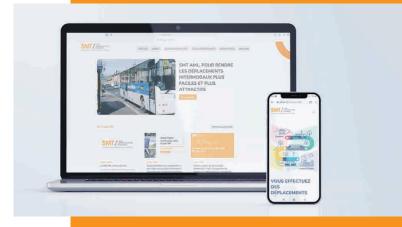
Places

de stationnement

en parc-relais



www.smtaml.fr



Directrice de la publication : Rachel Haab-Lab Crédits photos : Membres du SMT AML Infographie : Karine Boissy

